

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

COMMUNE DE PAVIE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et exécutées pour l'année 2024.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet :

- De favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- D'améliorer la qualité des comptes,
- De simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

1) L'évolution et la structure des ressources et des charges

Le CFU s'inscrit dans un contexte inflationniste, notamment sur les charges à caractère général qui augmentent de 12%, malgré la baisse de l'énergie. Des hausses de coûts sont enregistrées sur l'entretien des terrains, des bâtiments, des véhicules, les assurances et la maintenance. La masse salariale augmente de 5% du fait de l'octroi de 5 points d'indice pour tous, le remplacement des agents en maladie et le recrutement d'un agent de maîtrise. Les autres charges de gestion courante progressent significativement du fait de travaux d'électrification et d'une subvention d'équilibre au lotissement du Belvédère. Les charges exceptionnelles reviennent à un niveau normal, permettant aux dépenses réelles de fonctionnement de baisser de 8 % par rapport au réalisé 2023.

Dans le même temps les recettes réelles diminuent de 2 % par rapport à 2023, du fait de la baisse du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des indemnités journalières, des remboursements de sinistres. La hausse des produits fiscaux et de la DGF compensent en partie les diverses baisses enregistrées.

Néanmoins l'excédent de l'exercice permet de générer une Epargne Nette positive.

CFU DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 032-213203078-20250403-CFU_2024_CNE-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES	CA 2023	CA 2024	%	EVOLUTION 24-23	RECETTES	CA 2023	CA 2024	%	EVOLUTION 24-23
CHARGES A CARACTERE GENERAL	613 372.69	690 484.27	12.57%	77 112	ATTENUATION DE CHARGES	87 021.83	41 038.63	-52.84%	-45 983
CHARGES DE PERSONNEL	1 004 826.70	1 056 992.38	5.19%	52 166	PRODUITS des SERVICES	191 660.81	194 349.49	1.40%	2 689
CHARGES DE GESTION COURANTE	105 036.80	168 642.69	60.56%	63 606	IMPOTS ET TAXES	1 513 997.90	1 503 269.34	-0.71%	-10 729
ATTENUATION DE PRODUITS	23 524.22	42 799.01	81.94%	19 275	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS*	369 285.30	394 077.36	6.71%	24 792
CHARGES FINANCIERES	42 679.95	42 332.04	-0.82%	-348	AUTRES PRODUITS de GESTION	33 714.11	98 030.51	190.77%	64 316
CHARGES EXCEPTIONNELLES	395 337.60	2 694.72	-	-392 643	PRODUITS FINANCIERS	71.98	110.72	53.82%	39
DOTATIONS	500.00	406.18	-	-94	PRODUITS EXCEPTIONNELS	88 648.55	2 983.43	-96.63%	-85 665
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 185 277.96	2 004 351.29	-8.28%	-180 927	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 284 400.48	2 233 859.48	-2.21%	-50 541
DOTATION AMORTISSEMENTS	5 038.58				TRAVAUX EN REGIE	0.00			
OPERATIONS de CESSION					OPERATIONS de CESSION	0.00			
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	5 038.58	0.00	-	-	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0.00			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 190 316.54	2 004 351.29	-8.49%	-185 965	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 284 400.48	2 233 859.48	-2.21%	-50 541

La section d'investissement est financée sans recours à l'emprunt.

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 529 177€ auxquelles s'ajoutent 237 735€ de restes à réaliser soit 86% des prévisions budgétaires. Les principales réalisations sont détaillées ci-dessous.

titre / opération	Dépenses d'investissement	BUDGET 2024	CFU 2024	Restes à réaliser
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000.00	131 272.27	
20	Immobilisations incorporelles	74 431.00	31 890.00	37 041.00
21	Immobilisations corporelles	627 703.00	342 342.94	173 888.00
23	Immobilisations en cours	55 932.00	23 672.60	25 265.00
2017001	Opération salle spectacle	1 541.00		1 541.00
TOTAUX		891 607.00	529 177.81	237 735.00

PRINCIPALES DEPENSES REALISEES EN 2024:

- Travaux de réfection et de signalisation de voirie : 136 156.62 €
- Travaux salle des fêtes : 57 543.59 €
- Travaux écoles/cantine : 39 537.09 €
- Travaux programme équipement jeunes : 36 575.20€
- Etudes diverses : 31 890.00 €
- Achat camion : 30 491.76 €

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 542 822.57 € et se répartissent

Chapitre / opération	Recettes d'investissement	BUDGET 2024	CFU 2024	Restes à réaliser
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 134.43	147 314.95	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	250 000.00	250 000.00	
13	Subventions d'investissement	254 737.00	145 507.62	142 038.00
16	Emprunts et dettes assimilées	53 136.00		
021	Virement de la section de fonctionnement	130 000.00		
R001	Excédent d'investissement reporté	55 599.57		
TOTAUX		891 607.00	542 822.57	142 038.00

Les subventions notifiées d'un montant de 142 038 € restent à percevoir..

Les principales subventions perçues en 2024 concernent :

- La redynamisation du centre bourg : 37 135.42 €
- Travaux écoles : 16 243.93 €
- La requalification de la place de la mairie : 53 808.86 €
- Les équipements pour les jeunes : 10 867.29 €
- Divers bâtiments communaux : 18 864.00 €

2/ La dette de la commune

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2024 :

Capital dû au 01/01/2024	Annuités 2024	Intérêts versés	Capital remboursé	Capital restant dû au 31/12/2024
1 642 226.74 €	173 604.31 €	42 332.04 €	131 272.27 €	1 510 954.47 €

- Encours de dette / Population : 574.08 €
- Capacité de désendettement Encours de dette /Epargne Brute : 6.5 ans.

3/ Les taux d'imposition

- Taxe sur le foncier bâti : 62.08 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 99.89 %
- Taxe d'habitation : 14.39 %

4/ Les principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement / Population : 762.69 €
- Recettes réelles de fonctionnement / Population : 850.02 €
- Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 52.73%
- Dépenses d'équipement brut / Population : 151.41 €

5/ Les effectifs de la collectivité

Au 31/12/2024, les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie A : 1
 - Catégorie B : 3
 - Catégorie C : 21
- Agents non titulaires :
 - Catégorie C : 4

CFU DU BUDGET ANNEXE BELVEDERE

Ce budget spécifique est dédié à la gestion du lotissement du Belvédère et est assujetti à la TVA.

Pour l'exercice 2024 : Remboursement de l'annuité d'emprunt. En recette : 1 lot vendu en 2024 et une subvention d'équilibre.

- En section de fonctionnement :
 - Dépenses réalisées : 102 465.82 €
 - Recettes perçues : 122 295.74 €
- En section d'investissement :
 - Dépenses réalisées : 108 558.67 €
 - Recettes perçues : 102 465.82 €

LES RESULTATS DE CLOTURE 2024

Pour 2024, les résultats de clôture des différents budgets sont les suivants :

Budget	Section de fonctionnement	Section d'investissement (Restes à réaliser compris)	Ensemble
Budget principal	473 592.13 €	- 26 452.67 €	447 139.46 €
Budget Belvédère	- 4 260.02 €	159 937.42 €	155 677.40 €